



**OPTIMUM**<sup>®</sup>

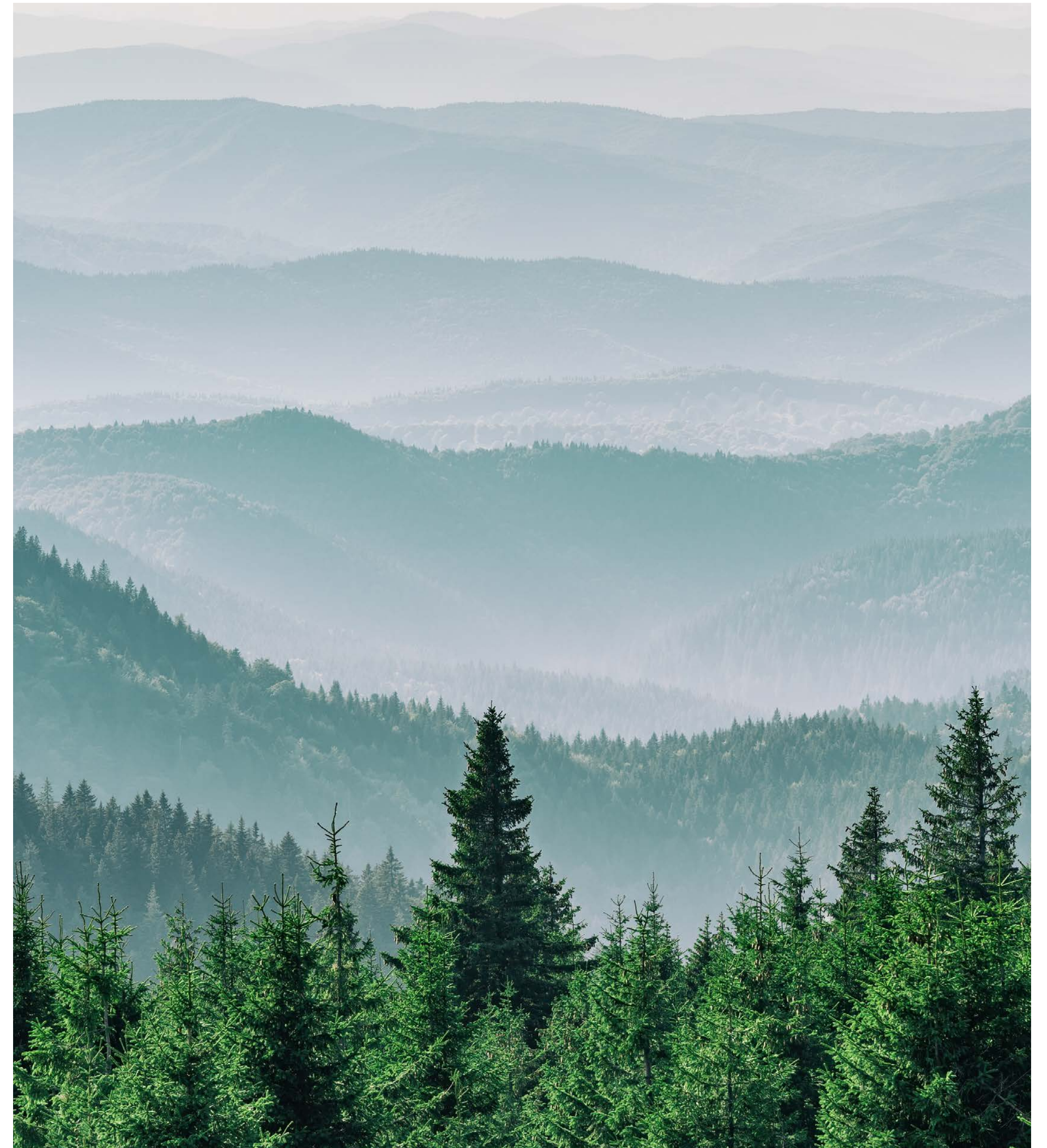
Gestion mondiale d'actifs

**Rapport annuel**  
Investissement  
durable



# Table des matières

<b>Message du président</b>	<b>3</b>
<b>L'engagement social d'Optimum Groupe financier</b>	<b>6</b>
<b>L'engagement social d'Optimum Gestion de Placements</b>	<b>7</b>
<b>L'engagement en investissement durable</b>	<b>10</b>
<b>Notre structure de gouvernance d'investissement durable</b>	<b>12</b>
<b>Notre philosophie d'investissement durable</b>	<b>13</b>
<b>Études de cas</b>	<b>15</b>



# Message du président

Dans un contexte politique où la crise climatique continue de susciter de vifs débats, nous réaffirmons avec force notre engagement envers l'investissement responsable. Chez Optimum Gestion de Placements, nous savons que la durabilité est un pilier essentiel d'une gestion prudente et tournée vers l'avenir.

Le sondage 2025 de l'Association pour l'Investissement Responsable (AIR) le confirme : deux tiers des Canadiens s'intéressent désormais à l'investissement responsable, un intérêt particulièrement marqué chez les jeunes et en forte croissance chez les 55 ans et plus. Pourtant, beaucoup reconnaissent encore manquer d'information. Pour nous, c'est une responsabilité et une occasion unique d'accompagner les investisseurs vers des choix éthiques qui allient rendement, gestion des risques et cohérence avec leurs valeurs.

Cette année marque aussi une étape clé : l'acquisition de la Maison Optimum, notre nouveau siège social mondial certifié LEED Or. Situé au cœur de Montréal et relié au réseau piétonnier, il incarne notre vision d'une croissance durable et d'un environnement de travail exemplaire.

Nous accélérons également notre transition vers des communications numériques et compensons les émissions liées à nos activités grâce à un partenariat de reboisement. Notre engagement communautaire se poursuit, notamment auprès de la Maison Marguerite et d'initiatives de verdissement urbain.

Face aux crises mondiales — conflits, destructions, atteintes aux droits humains, comme celles qui frappent aujourd'hui l'Iran — nous choisissons de redoubler d'efforts. Ces événements nous rappellent que la durabilité n'est pas un concept abstrait : c'est une nécessité. Plus que jamais, il nous faut agir avec détermination pour bâtir un avenir résilient.

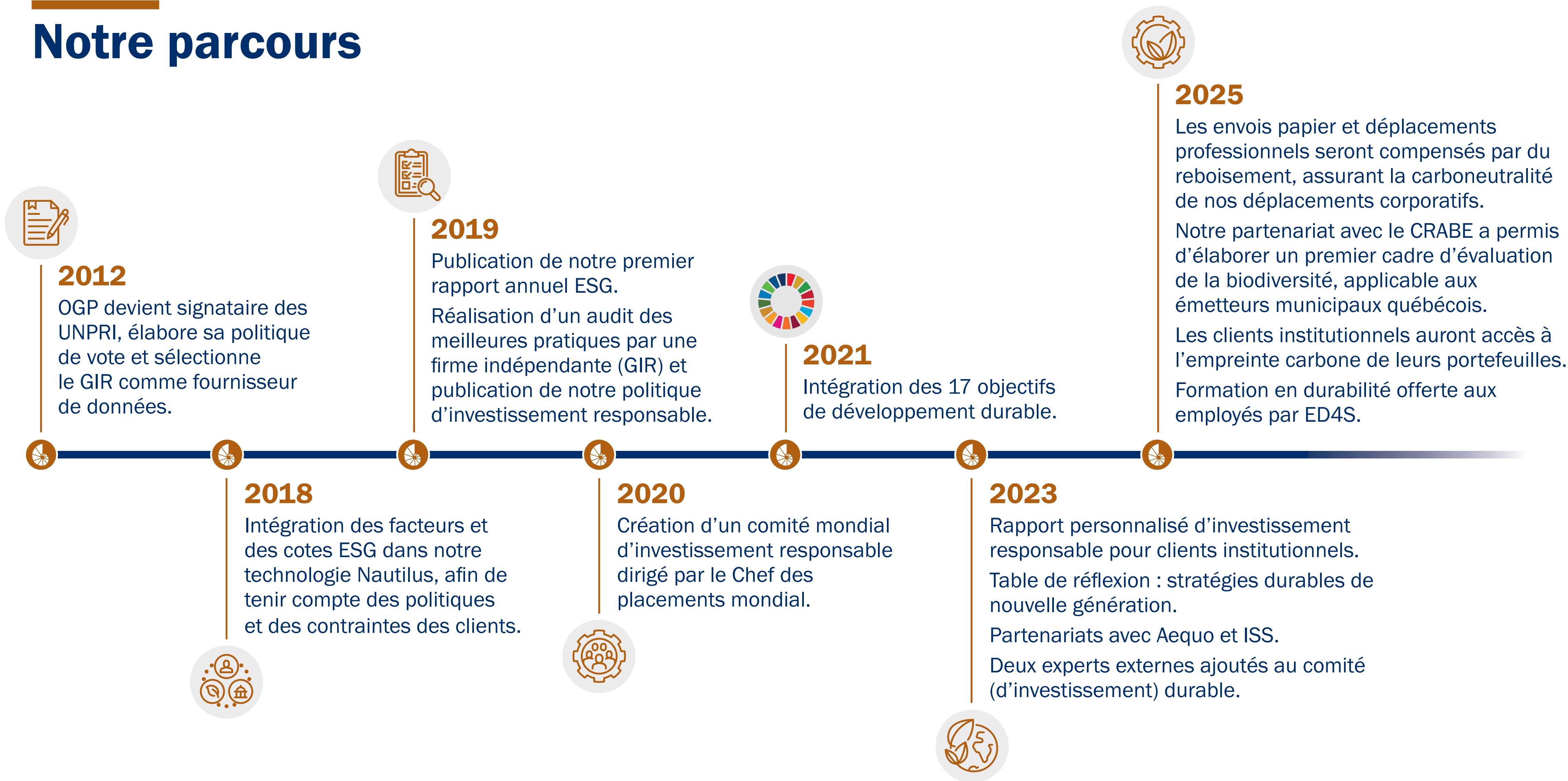
En 2026, notre mission demeure claire : offrir des solutions d'investissement alliant performance, rigueur et impact positif. Ensemble, nous contribuerons à un avenir durable pour les générations à venir.



**FRANÇOIS BOURDON**  
Président



# Notre parcours



# Faits saillants

Nous avons soutenu environ 69 %\* de nos votes sur des propositions d'actionnaires liées à l'environnement, au social et à la gouvernance (ESG), en excluant celles qui s'y opposent.

Notre partenariat avec le CRABE (Centre de Recherche Appliquée sur la Biodiversité et les Écosystèmes) a permis l'élaboration d'une première ébauche de cadre d'évaluation de la biodiversité applicable aux émetteurs municipaux québécois. Ce cadre vise à identifier et valoriser les municipalités contribuant à la préservation, à la restauration ou à l'amélioration de la biodiversité sur leur territoire.

L'ensemble des employés d'OGP a suivi une formation en durabilité adaptée à leur rôle, représentant 54 heures de formation, dispensée par l'entreprise locale ED4S.

Nos clients institutionnels, d'ici la prochaine année et jusqu'en 2027, auront accès à l'empreinte carbone de leurs portefeuilles obligataires afin de soutenir des décisions éclairées, diminuer l'empreinte environnementale et contribuer activement à la transition climatique.

Les envois papier et les déplacements professionnels seront compensés grâce à un programme de reboisement avec une société, assurant la carboneutralité des déplacements corporatifs.

Près de 40 participants ont assisté à une conférence sur la biodiversité animée par Jérôme Dupras.

\*Source : Groupe Investissement Responsable (GIR)

# L'engagement social d'Optimum Groupe financier

## Engagement corporatif

Notre engagement repose sur des objectifs clairs visant à sensibiliser nos employé.e.s et à promouvoir des actions concrètes. Nous favorisons un environnement inclusif où chacun se sent valorisé. Animés par la volonté de bâtir un avenir durable, nous concrétisons ces engagements par des initiatives mesurables, présentées dans notre Rapport de responsabilité sociale.



## Engagement philanthropique

135 950 \$ a été remis aux différents organismes communautaires soutenus par le Groupe Optimum et ses employés.

Depuis mars 2022, les employés de la famille Optimum soutiennent généreusement une cause commune : les femmes vulnérables ou en situation de violence. Pour la quatrième année consécutive, notre campagne annuelle pan-groupe de collecte de dons 2025 s'est tenue dans nos bureaux au Canada, aux États-Unis et en France, au profit de six organismes régionaux où nous sommes présents.



## Investissement durable

Optimum est fier de soutenir le Fonds Investi de Finance Montréal, une initiative dédiée à l'essor de la finance durable. Cette initiative vise à favoriser l'émergence et la croissance de stratégies d'investissement en matière d'intégration de critères ESG et de finance durable.

## Charte diversité et inclusion

Optimum valorise la diversité de ses talents et s'engage à offrir un environnement inclusif, équitable et accessible. En 2023, un sondage a révélé que 18 % des employé.e.s sont issus de groupes de diversité. Trois événements Optimum humanistes ont été organisés à Montréal et à Paris, dont un incluant Dallas et le reste du Canada pour promouvoir l'inclusion, le respect et le dialogue.

## Charte verte

Nos employé.e.s de Montréal, Paris, Dallas, Winnipeg et North Bay ont déployé plusieurs initiatives en faveur de l'environnement. Depuis 2023, un prix vert récompense les gestes écoresponsables. Des formations sur le recyclage et la prise de notes numériques ont mobilisé plus de 250 employé.e.s, et près de 100 ont participé à des activités de verdissement et de nettoyage urbain, renforçant ainsi notre culture organisationnelle axée sur la durabilité.



# L'engagement social d'Optimum Gestion de Placements

## Initiatives écoresponsables

Dans le cadre de notre engagement continu envers une gestion responsable et durable, Optimum Gestion de Placements a mis en place plusieurs initiatives visant à réduire l'empreinte environnementale de ses activités. Ces actions s'inscrivent dans une démarche plus large visant à bâtir un avenir plus vert au sein d'Optimum Gestion de Placements. Elles constituent des étapes importantes de notre virage environnemental, et nous restons à l'écoute des idées et suggestions pour renforcer encore davantage notre performance ESG.



## Compensation des émissions liées aux déplacements professionnels

Nous avons choisi de compenser les émissions liées aux déplacements professionnels de nos employé.e.s en collaborant avec une société spécialisée. À l'aide des outils fournis, nous avons déterminé avec précision le montant nécessaire pour neutraliser les trajets en automobile ainsi que les voyages en avion réalisés en 2024. Les sommes que nous verserons permettront la réalisation de plantations en forêt boréale.



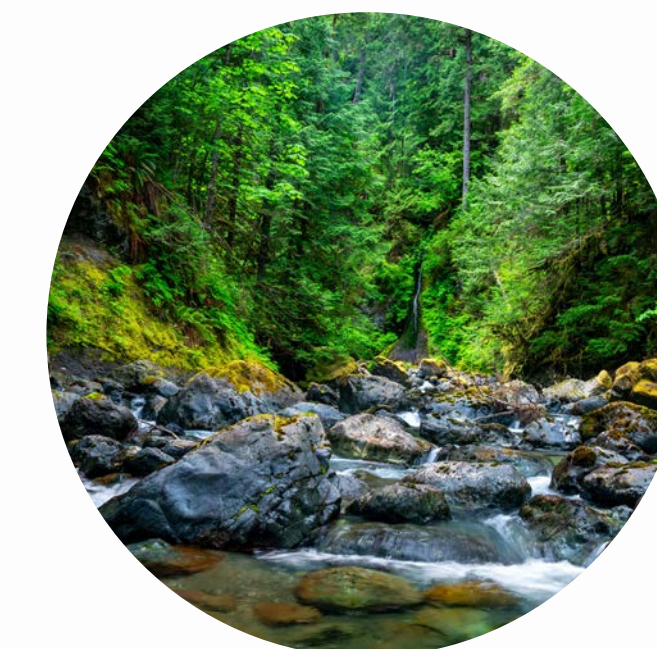
## Réduction de l'utilisation du papier

Dans le cadre de nos efforts pour réduire notre consommation de ressources, des écofrais seront désormais appliqués aux documents papier afin d'encourager des pratiques plus durables. Ces frais serviront à soutenir des initiatives de reboisement en forêt boréale. Par ailleurs, l'ensemble des documents clients demeurera accessible en tout temps via le portail client.



## Gestes écoresponsables quotidiens

Nous prenons à cœur notre impact environnemental et souhaitons donner l'exemple en adoptant des pratiques plus durables. Nous avons ainsi introduit le « Guide des bons réflexes écoresponsables au bureau », afin de permettre à chacun d'améliorer ses gestes quotidiens et de contribuer à rendre nos bureaux plus verts. Chaque geste compte : ensemble, nous pouvons réduire significativement notre empreinte environnementale.



# Mesure de l'empreinte carbone de nos portefeuilles et analyse des risques climatiques

En nous appuyant sur la plateforme ISS et ses données, nous mesurons l'empreinte carbone de l'ensemble des portefeuilles de titres publics qui nous sont confiés. Nous sommes également en mesure de suivre les opportunités et les risques (transition & physiques) qui pourraient influencer la valeur de ces portefeuilles. Nous avons aussi développé notre propre modèle d'évaluation de l'empreinte carbone des émetteurs gouvernementaux canadiens. Nous prévoyons que l'empreinte carbone des portefeuilles obligataires sera intégrée à nos rapports d'investissement responsable trimestriels de nos clients institutionnels au cours des années 2026-27. Cette démarche s'inscrit dans notre volonté d'offrir un haut niveau de transparence à nos clients, afin de leur fournir l'information nécessaire pour prendre des décisions éclairées, évaluer et réduire l'empreinte carbone de leurs portefeuilles, et appuyer concrètement la transition climatique.



# Mesure de l'empreinte carbone de nos portefeuilles et analyse des risques climatiques (suite)

## Notre méthodologie d'empreinte carbone

Les GES<sup>1</sup> sont des gaz qui retiennent la chaleur dans l'atmosphère et contribuent au réchauffement climatique. Leur hausse provient surtout des activités humaines, notamment l'usage d'énergies fossiles, l'industrie et la déforestation.

Dans ce contexte, le secteur financier joue un rôle clé en orientant les flux de capitaux. Les investisseurs contribuent indirectement aux émissions et disposent d'un levier important pour soutenir la transition énergétique. La mesure de l'empreinte carbone des portefeuilles s'inscrit ainsi au cœur d'une gestion responsable et alignée avec les objectifs climatiques.

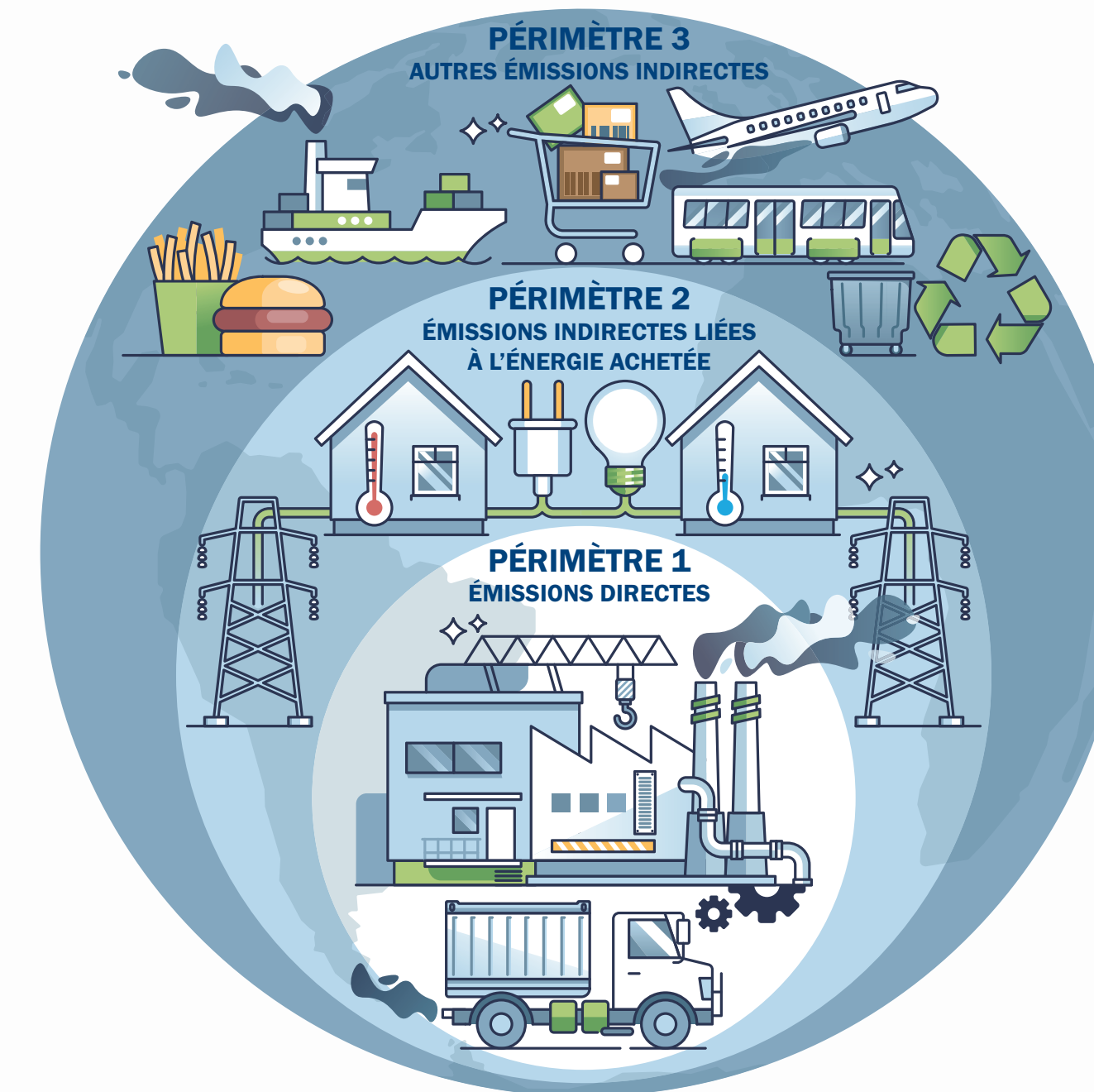
La méthodologie d'Optimum Gestion de Placements, alignée sur le PCAF<sup>2</sup> et le GHG Protocol<sup>3</sup>, repose sur une approche proportionnelle :

- **Actions et obligations corporatives :** attribution des émissions selon la part détenue (investissement/EVIC<sup>4</sup>).

- **Obligations gouvernementales :** estimation basée sur l'exposition relative au PIB ajusté en PPA<sup>5</sup>.
- **Indicateurs :** Publication des émissions GES absolues et utilisation d'indicateurs d'intensité pour comparer les portefeuilles et suivre leur évolution.

Dans l'ensemble, cette méthodologie constitue une avancée notable pour intégrer les enjeux climatiques à la gestion de portefeuille et orienter les décisions d'investissement vers une trajectoire de décarbonation. Son intégration aux rapports trimestriels d'investissement responsable permettra un suivi régulier, transparent et évolutif de l'empreinte carbone des portefeuilles. Bien que certaines limites demeurent, notamment en matière de données, de comparabilité et d'hypothèses, ce cadre fournit une base robuste appelée à s'améliorer au fil du temps.

## PÉRIMÈTRES DES ÉMISSIONS



<sup>1</sup> GES : Gaz à Effet de Serre.

<sup>2</sup> PCAF (« Partnership for Carbon Accounting Financials ») : partenariat pour la comptabilité des émissions de carbone est le standard mondial pour mesurer, évaluer et divulguer les émissions de GES indirectes associées aux investissements.

<sup>3</sup> GHG Protocol (« Greenhouse Gas Protocol ») : protocole des gaz à effet de serre est un protocole international visant à établir un cadre réglementaire pour mieux définir les émissions de gaz à effet de serre, en particulier celles issues de l'industrie.

<sup>4</sup> EVIC (« Enterprise Value Including Cash ») : valeur d'entreprise incluant la trésorerie utilisée pour attribuer proportionnellement les émissions.

<sup>5</sup> PPA : Parité de Pouvoir d'Achat.

# L'engagement en investissement durable

Nos gestionnaires de portefeuilles investissent de façon responsable en tenant compte des facteurs de risque environnementaux, sociaux et de gouvernance – les facteurs ESG – dans le processus de sélection de titres. Nous intégrons les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies dans notre processus de sélection. Nous sommes d'avis que l'investissement durable mène à de meilleurs résultats à long terme, ce qui est en adéquation avec nos valeurs et notre philosophie d'investissement.

Les gestionnaires recherchent la rentabilité à long terme des entreprises dans lesquelles ils investissent et, de ce fait, appliquent une gestion proactive des risques financiers et non financiers.

Optimum Gestion de Placements souhaite que les entreprises dans lesquelles elle investit pour ses clients se comportent en bons citoyens corporatifs dans les milieux où elles évoluent, c'est-à-dire qu'elles agissent de façon responsable et participent à la vie économique et sociale de leur communauté.

## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Source : Nations Unies



## Biais favorable envers les municipalités québécoises

Nous avons un biais favorable envers les municipalités québécoises, car les émissions faites par ces dernières sont d'une part très souvent en lien avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) et d'autre part, ces émissions contribuent à :

- Soutenir des infrastructures locales qui offrent des services importants et de première ligne aux communautés (Impact ESG).
- Soutenir et créer de milliers d'emplois et favoriser l'achat et l'expertise locaux.

# Partenariats collaboratifs



## Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)

Le PRI a pour mission de construire un système financier mondial durable qui favorise la création de valeur à long terme, une saine gouvernance et la responsabilité. Organisation indépendante et à but non lucratif soutenue par les Nations Unies, il accompagne ses signataires dans l'intégration des facteurs ESG aux décisions d'investissement et dans l'engagement auprès des marchés et des décideurs. Nous sommes fiers d'être signataire des UNPRI depuis 2012.



## Institutional Shareholder Services inc. (ISS)

Fondé en 1985, ISS soutient les investisseurs institutionnels dans leurs processus décisionnels et leurs pratiques de gouvernance en offrant des données, analyses et services de conseil de haute qualité. ISS ESG fournit aux marchés financiers et aux institutions de recherche des données carbone et climat reconnues, ainsi que des outils avancés d'analyse de portefeuille.



## Groupe Investissement Responsable (GIR)

Le GIR est la principale agence canadienne indépendante de conseil en vote par procuration. Depuis 2000, il appuie les investisseurs institutionnels dans l'exercice de leurs droits de vote et offre des analyses ESG ainsi que des services de consultation visant à renforcer l'engagement actionnarial et les pratiques de durabilité.



## Æquo

Fondée en 2015, Æquo est une firme indépendante et chef de file québécois en engagement actionnarial. Elle mène un dialogue structuré avec les entreprises afin d'encourager l'adoption de pratiques durables et équitables, s'appuyant sur une équipe d'experts crédibles, une méthodologie rigoureuse et un réseau solide.



## Centre de Recherche Appliquée sur la Biodiversité et les Écosystèmes (CRABE)

Dirigé par le professeur Jérôme Dupras, le CRABE soutient les gouvernements et les acteurs du secteur privé dans la compréhension et l'intégration des enjeux liés à la biodiversité. Il génère des connaissances appliquées, contribue à la formation d'experts et favorise l'intégration de la science de la biodiversité dans les processus décisionnels.

Les partenariats corporatifs mentionnés sont fournis à titre indicatif et peuvent être amenés à évoluer dans le temps.

# Notre structure de gouvernance d'investissement durable

Le **comité de direction investissement durable** est composé de sept membres représentant divers domaines fonctionnels de l'entreprise, tels que les ressources humaines, la haute direction et l'investissement.

Ce comité a pour mandat de conseiller les équipes d'investissement sur les orientations stratégiques liées à l'approche d'investissement responsable applicable au marché, ainsi que sur les priorités d'actions qui en découlent.

Le **comité ESG et titres interdits** assure l'intégration des critères ESG, supervise leur application et fournit une rétroaction continue.

L'**équipe investissement** intègre concrètement ces principes dans la sélection et la gestion des investissements.

Ces trois composantes bénéficient du soutien essentiel de notre Vice-président, Investissement responsable, qui développe les opportunités et assure la formation; de notre équipe conformité, qui vérifie l'application des règles et audite nos pratiques; et de notre équipe relation clients, qui maintient le dialogue avec nos clients pour répondre à leurs besoins spécifiques en matière d'investissement durable. De plus, nos collaborateurs externes nous apportent un soutien spécialisé qui renforce nos pratiques d'investissement durable et enrichit notre expertise sur des enjeux techniques tels que la biodiversité, l'engagement actionnarial, l'analyse ESG et le conseil en vote.



# Notre philosophie d'investissement durable

## Processus d'investissement

Notre processus de sélection de titres est structuré et rigoureux, intégrant plusieurs dimensions :

1. Intégration systématique des cotes ESG
2. Priorisation des investissements durables
3. Application de filtres positifs basés sur nos convictions en matière d'investissement durable
4. Exclusion de certaines sociétés conformément à notre politique d'investissement responsable
5. Maintien d'un équilibre optimal entre rendement et responsabilité

## Investissement durable

Les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies constituent notre cadre de référence pour contribuer à un avenir meilleur et plus durable. Ces objectifs répondent aux défis mondiaux tels que la pauvreté, les inégalités, le changement climatique et l'accès aux soins de santé.

Nous intégrons ces objectifs dans nos portefeuilles obligataires et mesurons systématiquement leur réalisation. Nos gestionnaires privilégient les émetteurs gouvernementaux finançant des projets à impact social positif et établissent un dialogue avec les émetteurs afin de comprendre leur contribution sociétale et leur gestion des risques.

# Intendance

L'intendance désigne l'utilisation des droits et de l'influence des investisseurs afin de protéger et d'accroître la valeur à long terme pour les clients et les bénéficiaires, y compris les systèmes économiques, sociaux et environnementaux dont dépendent leurs intérêts à long terme. Les activités de l'intendance peuvent inclure le dialogue avec les entreprises en portefeuille, le vote par procuration ainsi que d'autres formes de supervision exercées par les investisseurs, visant à améliorer les résultats à long terme et à encourager des comportements d'entreprise responsables.

CFA Institute. (2020). *Stewardship 2.0: Awareness, effectiveness, and progression of stewardship codes in Asia Pacific (v1.0.2)*.  
CFA Institute : <https://rpc.cfainstitute.org/sites/default/files/-/media/documents/article/position-paper/stewardship.pdf>

## AEquo

Dans le cadre de nos activités d'intendance, nous collaborons avec Æquo, une firme spécialisée en engagement actionnarial et en gouvernance responsable. Æquo nous accompagne dans le dialogue avec les sociétés en portefeuille ainsi que dans l'analyse des enjeux ESG. Cette collaboration nous permet de renforcer notre rôle d'investisseur responsable en favorisant l'adoption de pratiques d'affaires durables et en contribuant à la création de valeur à long terme pour nos clients et pour la société. Veuillez consulter l'étude de cas à la page suivante.

► Consulter notre Politique d'engagement actionnaire

## GIR

Dans le cadre de l'exercice de nos droits de vote par procuration, nous collaborons avec le Groupe d'investissement responsable (GIR). Cette collaboration nous permet de bénéficier d'analyses et de recommandations indépendantes concernant les résolutions soumises lors des assemblées d'actionnaires. Grâce à ce processus, nous sommes en mesure d'exercer nos droits de vote de manière éclairée et alignée avec les principes d'investissement responsable, contribuant ainsi à promouvoir de bonnes pratiques de gouvernance et une création de valeur durable à long terme. Veuillez consulter l'étude de cas à la page 16.

► Consulter nos Lignes directrices sur le vote par procuration

# Étude de cas : engagement actionnarial

## Enjeu : droit de la personne dans la chaîne d'approvisionnement

### Dialogue à la gouvernance des droits de la personne

Face aux risques liés à sa chaîne d'approvisionnement, nous demandions depuis plusieurs années à Dollarama de désigner un responsable des droits de la personne chargé de superviser la diligence raisonnable. En 2025, l'entreprise a structuré son approche et renforcé sa gouvernance sur cet enjeu : une personne spécialisée en droits de la personne a été recrutée pour réaliser un diagnostic des pratiques, une fonction dédiée à l'approvisionnement responsable a été créée et une formation obligatoire sur les droits de la personne a été déployée auprès de l'ensemble de l'équipe approvisionnement.

Une deuxième dimension de cet engagement portait sur l'identification des risques dans la chaîne d'approvisionnement, plus particulièrement l'élargissement de l'évaluation aux fournisseurs indirects. Dollarama a franchi à cet égard une étape significative en obtenant une visibilité sur les risques associés à certains fournisseurs de niveau 2, grâce à une collaboration avec ses agents commerciaux. Nous l'avons encouragée à élargir ses audits à plus de fournisseurs indirects, ce qu'elle semblait alors envisager, et à publier les résultats de ces évaluations. En 2025, le Groupe a aussi renforcé son cadre d'analyse des risques en développant, par exemple, une cote de risques par pays.

**Prochaines étapes :** Dollarama doit continuer d'accroître sa visibilité sur les risques en dialoguant avec les travailleurs dans sa chaîne d'approvisionnement, élargir ses audits à plus de fournisseurs indirects, et systématiser davantage son processus en réalisant une évaluation des risques de manière préalable à l'établissement de toute relation d'affaires.

Source : les informations figurant sur cette page ont été tirées de la *Présentation du plan d'action 2026* produit par Æquo.

## DOLLARAMA

### Objectifs :

Nommer un.e agent.e des droits de la personne, responsable de superviser le processus de diligence raisonnable.

Réaliser une évaluation des risques liés aux droits de la personne couvrant la chaîne d'approvisionnement.

Réaliser des audits de ses fournisseurs.



# Étude de cas : vote par procuration



**Enjeu : alignement insuffisant entre la rémunération des dirigeants et la performance de l'entreprise**

## Opposition au vote consultatif sur la rémunération des dirigeants

Après une analyse complète du régime de rémunération proposé par le conseil d'administration, plusieurs écarts importants par rapport à notre politique ont été relevés. Le plafond de rémunération variable pouvait dépasser 200 % du salaire de base, ce qui contrevient à nos lignes directrices, et un large pouvoir discrétionnaire était accordé aux administrateurs dans l'octroi des primes. Ces éléments ont mis en évidence une déconnexion entre la rémunération et la performance de l'entreprise, ainsi qu'un manque de discipline dans la structure incitative.

## Mécontentement des actionnaires

La proposition n'a obtenu que 40 % de soutien, un résultat particulièrement faible pour un vote consultatif sur la rémunération. Ce niveau d'appui reflète une perte de confiance des actionnaires envers la politique de rémunération et un signal clair envoyé au conseil quant à la nécessité d'un meilleur alignement avec la performance à long terme.

## Décision de vote

Compte tenu de ces constats et conformément à notre politique, un vote contre la proposition a été enregistré. Ce cas illustre comment un faible résultat au *say-on-pay* peut devenir un levier d'influence pour encourager une gouvernance plus rigoureuse et une meilleure responsabilisation du conseil d'administration.

Source : les informations présentées sur cette page sont tirées du *Rapport de vote – T4 2025* produit par GIR.

## WARNER BROS. DISCOVERY

### Objectifs :

Renforcer l'alignement entre la rémunération des dirigeants et la performance financière et durable de l'entreprise.

Encadrer davantage la rémunération variable (plafonds, critères, transparence).

Réduire le pouvoir discrétionnaire du conseil dans l'attribution des primes.

Améliorer la transparence et la clarté de la politique de rémunération.



# Focus sur : Obligations court terme héritage ESG

## Biais stratégique

La stratégie maintient un biais structurel en faveur du crédit de haute qualité, privilégiant les émetteurs solides sur le plan financier et démontrant de bonnes pratiques ESG.

Elle adopte également un positionnement centré sur la partie courte de la courbe des taux d'intérêt, permettant de réduire la volatilité et de préserver le capital.

## Gestion tactique

La gestion tactique repose sur une gamme complète d'instruments de revenu fixe, incluant :

- des obligations de sociétés de haute qualité,
- des titres à haut rendement lorsque les conditions de marché le justifient,
- des titres hybrides,
- ainsi que des obligations érables (Maple bonds).

Cette flexibilité permet d'optimiser le rendement tout en respectant les contraintes de risque et les critères ESG.

**La stratégie d'Obligations court terme héritage ESG s'inscrit au cœur de l'offre durable d'Optimum Gestion de Placements. Elle combine une approche traditionnelle de gestion active avec une intégration rigoureuse des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.**

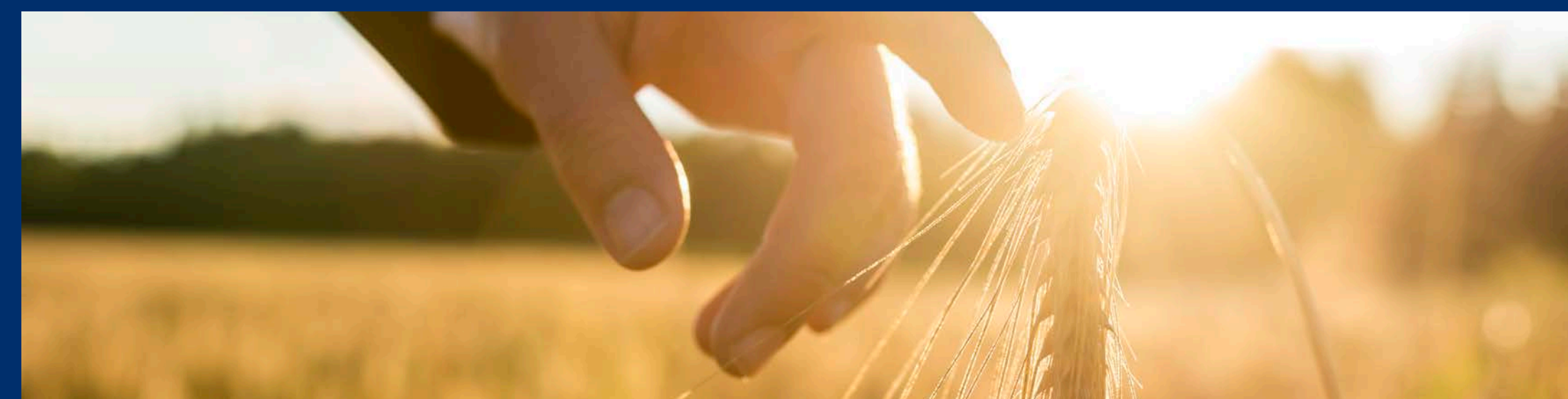
## Gestion des risques

La stratégie mise sur une diversification rigoureuse et sur la recherche de corrélations négatives entre les différentes classes d'actifs afin de réduire la sensibilité du portefeuille aux chocs de marché. La gestion du risque est intégrée à chaque étape du processus, tant du point de vue financier qu'ESG, incluant l'évaluation des risques liés au changement climatique et l'accompagnement de la transition vers une économie plus durable.

## Technologie et efficacité de marché

L'équipe de gestion tire parti d'outils technologiques avancés pour identifier et exploiter les distorsions de marché, améliorer la précision des analyses et optimiser la construction du portefeuille.

Cette utilisation de la technologie renforce la capacité de la stratégie à générer de la valeur tout en maintenant une discipline ESG rigoureuse.



# Focus sur : Obligations court terme héritage ESG

**53,8 %** d'obligations durables

## Intentions de développement durable

### Gestion durable

**21 %**

- Eau propre et assainissement
- Énergie propre et d'un coût abordable
- Consommation et production responsables

### Valeurs universelles

**6 %**

- Éducation de qualité
- Égalité entre les sexes
- Inégalités réduites
- Paix, justice et institutions efficaces

### Besoins essentiels

**2 %**

- Pas de pauvreté
- Faim zéro
- Bonne santé et bien être

### Développement

**18 %**

- Travail décent et croissance économique
- Industrie, innovation et infrastructure
- Villes et communautés durables
- Partenariats pour la réalisation des objectifs

### Écosystème

**6 %**

- Lutte contre les changements climatiques
- Vie aquatique
- Vie terrestre

## Cote et momentum ESG

**0,28**

Excédent de cote ESG sur l'indice de référence

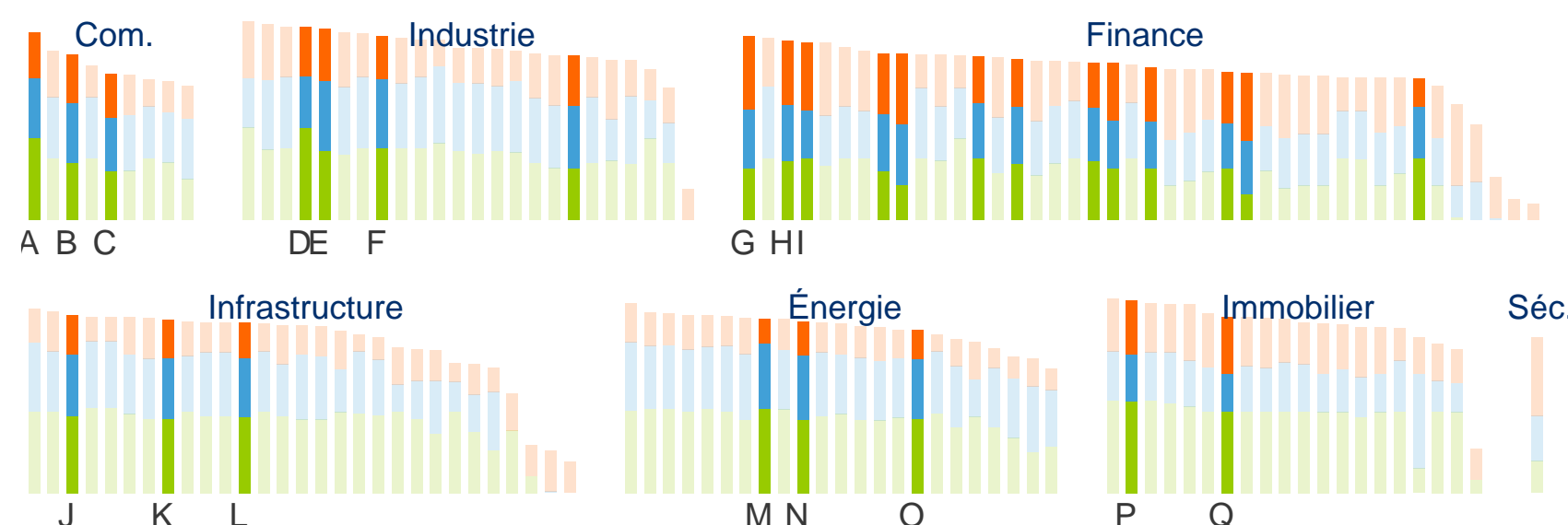
**0,14**

Momentum ESG

	Agrégé		Environnement		Social		Gouvernance	
Portefeuille	8,23	13	8,77	-18	8,74	55	7,31	6
Indice	7,96	8	8,70	-13	8,50	41	6,82	2
Excédent	0,28	5	0,06	-5	0,23	14	0,49	3

La cote ESG est calculée sur une échelle allant de 0 à 10. Le momentum ESG, obtenu en remplaçant la cote par le différentiel sur les deux dernières années pour chacun des titres, est présenté en centièmes.

## Sélection ESG



Une barre colorée (ou semi-transparente) représente la cote ESG d'une entreprise détenue dans le portefeuille (ou dans l'indice de référence).

Les informations contenues dans le présent document sont fournies à titre informatif uniquement et ne devraient pas être considérées comme des conseils en placement s'appliquant à votre situation financière ni comme des conseils précis de nature financière, légale, comptable, fiscale ou en matière de placements. Nous n'assumons aucune responsabilité pour toute perte subie en raison de l'utilisation de ces données. Elles ne doivent pas être considérées comme une sollicitation d'achat ni une offre de vente d'un titre. Elles ne tiennent pas compte des objectifs de placement, de la situation fiscale ni de l'horizon de placement précis d'un investisseur. Il n'existe aucune représentation, garantie ni même responsabilité quant à l'exactitude des décisions fondées sur ces données.

---

## **OPTIMUM GESTION DE PLACEMENTS INC.**

📍 425, boul. De Maisonneuve O., bureau 1620  
Montréal (Québec) H3A 3G5, CANADA

📞 +1 514 288-7545

📞 +1 888 678-4686

🌐 [www.optimumgam.ca](http://www.optimumgam.ca)

🌐 [www.optimumgam.ca/linkedin](http://www.optimumgam.ca/linkedin)

